

## Grippe : Les pharmaciens français prêts à vacciner

Abderrahim DERRAJI - 2017-10-10 18:28:10 - Vu sur [pharmacie.ma](http://pharmacie.ma)

À l'instar des médecins et des infirmiers, 30% des pharmaciens installés dans les régions de Nouvelle-Aquitaine et d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit 3.600 praticiens, peuvent sous certaines conditions, vacciner contre la grippe.

Cette expérience pilote prévue pour 3 ans a pour objectif d'augmenter le taux de couverture vaccinale contre la grippe chez les personnes à risque.

Les pharmaciens qui prendront part à cette expérimentation ont l'obligation de recueillir au préalable le consentement des personnes qu'ils jugent éligibles. Par ailleurs, ils ne peuvent vacciner ni les femmes enceintes, ni les personnes qui n'ont jamais été vaccinées contre la grippe.

Les officinaux doivent également informer le médecin traitant et délivrer au patient une attestation de vaccination comportant son nom ainsi que le numéro de lot du vaccin utilisé.

Les pharmaciens toucheront pour chaque vaccin 4,50 euros et devront en principe contribuer à faire passer le taux de couverture de 48 à 75%.

Tous les médecins ne voient pas forcément cette opération d'un bon œil. Quant aux pharmaciens, on attendra l'évaluation de cette initiative en phase avec l'évolution que connaît la profession.